ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Connue comme le No 2534 rue Laharpe, entre les rues Broad et Dorgenois.

Veuve D. Dantagnan vs Joseph D. Dantagnan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 61,883—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 mai, 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans cette ville dans l'Ilet No 1354, borné par les rues Laharpe, Colombus, Broad et Dorgenois, désigné par le No 25 de l'ilet No 7 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, daté le 17 mars 1849, déposé en l'étude de J. Lisbony, ancien notaire en cette ville, mesurant trente et un pieds quatre pouces de face à la rue Laharpe, sur cent-cinquante huit pieds de profondeur entres lignes parallèles et étant à une distance de cent-quatre-vingt-huit pieds et quatre lignes de la rue Broad.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Paul L. Fourchy, avocat pour la plaignante.
28 avril—28 29— mai 4 11 18 25 31

Succession de John N. Sewell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,184—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Catherine J. Beal, veuve de John N. Sewell, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier

Chas. J. Théard, avocat.
26 avril—26 30—mai 5

ENVOYÉ GRATUITEMENT AUX HOMMES.

Un très remarquable remède qui rendra très vite aux hommes la vigueur perdue.

Un paquet sera envoyé gratuitement par la poste à tous ceux qui en feront la demande.

Des paquets d'échantillons de ce très remarquable remède seront envoyés gratuitement par la poste à tous ceux qui écriront au State Medical Institute. Ils ont guéri tant d'hommes qui avaient pendant des années souffert les souffrances mentales et physiques de la perte de la virilité que l'Institut a décidé d'en distribuer des paquets à tous ceux qui en feront la demande. C'est un traitement qui se fait à domicile, et tous les hommes qui souffrent de quelque forme de faiblesse sexuelle résultant des folies de jeunesse, perte prématurée de forces ou de la mémoire, de faiblesse au dos, de varicocèle ou constriction des parties, peuvent se guérir chez eux.

Ce remède produit une chaleur particulièrement agréable et agit directement sur la partie malade tout en donnant les forces et le développement nécessaires. Il guérit tous les maux et tous les troubles qui sont le résultat d'années d'abus des fonctions naturelles et son succès a été absolu dans tous les cas. Faites une requête au State Medical Institute, 674 Bâtisse Elektron, Ft. Wayne, Ind., établissant que vous désirez un échantillon gratuit, et il vous sera immédiatement envoyé. L'Institut désire atteindre cette grande classe d'hommes qui sont incapables de quitter leur demeure pour subir un traitement, et cet échantillon gratuit leur permettra de constater combien il est facile d'être guéri de la faiblesse sexuelle si les remèdes qui conviennent sont employés. L'Institut ne met pas de restrictions. A tout homme qui écrira il sera envoyé un échantillon gratuit, soigneusement cacheté dans un paquet simple, de façon à ce que celui à qui il est envoyé n'ait à souffrir aucun embarras et qu'il n'y ait pas de publicité. Les lecteurs de ceci sont requis d'écrire sans délai.

Pilules Régularisantes
—DU—
DR J. B. PEREZ
Pour les Femmes.

Le plus sûr remède pour toutes les irrégularités féminines. Vendues par tous les pharmaciens. Bureau, 714 N. Rampart, en face de la Place Congo. 6 jan—1an

Libraire Française,

MEYER-MURCK,

156 WEST 28TH STREET

NEW YORK.

Correspondant-dépositaire du Petit Journal,

Abonnements au "Petit Journal", "Petit Parisien" avec suppléments et à tous les journaux et publications de France et d'Europe.

Romans français nouveaux parus.
Déc

NOUVEL
HOTEL ST-CHARLES,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Entièrement à l'Epreuve de l'Incendie. Un Hôtel Moderne de Première Classe. Eaux—Plan Américain, $3.00 et au-dessus; plan Européen, $1.50 et au-dessus. Sur application l'on prépare les fêtes de Soupers, Réceptions et Banquets. Département de Bains Ordinaires, Russes et Turcs ouvert jour et nuit.

A. R. BLAKELY & CO., Limité, Propriétaires.

1er déc au 31 mai 1900

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur pour effectuer une Liquidation.

Stock entier de Commerce, Etc.,

—DE LA—

John M. Wiemann Hardware Company, Limited,

Devant être vendu à l'encan, commençant lundi le 30 avril, à 11 heures A. M.

AU MAGASIN PRINCIPAL,

Rue Magasins, coin Huitième,

ET ENSUITE A LA

SUCCURSALE

No 2309 Rue Tchoupitoulas.

LA VENTE COMPREND UN ASSORTIment complet de Quincaillerie et de Matériaux de Construction (d'après inventaire), consistant en Vernis, Brosses, Peintures, Huiles, Vis, Boutons, Poids de Châssis, Ferblanterie, Ferblanterie d'Agate, Ventilateurs et mille autres articles trop nombreux pour être décrits, aussi bien qu'environ 100 Stoves assorties pour cuisine et 50 stoves pour chauffage, etc., etc., Chevaux, Wagons, Harnais, Mulets; Bail ou droit d'occupation; Billets et comptes courants, etc., etc.

IN RE ANDREW REINHARD ET AL vs JOHN M. WEIMANN HARDWARE COMPANY, LIMITED.

No 61,692—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, division A, agissant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite cour, Division D, maintenant absent, ledit ordre daté et signé le 12 avril 1900, et adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié, dans et pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'encan, à l'heure et place ci-dessus mentionnées, la propriété ci-dessus décrite dans l'affaire intitulée, dans le but d'effectuer une liquidation:

Un lot de marchandises, livres de comptes et autre propriété, d'après un inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. L. ONORATO,
Encanteur, 827 rue Gravier.

24avril—à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE MASTER COMMISSIONER

Mme Féliciana R. Miles vs New South Building & Loan Association. No 12,810 Cour de Circuit des E.-U. du District Est de la Louisiane.

JEUDI, le 17 mai 1900, commençant à midi, sur les lieux de la New South Building and Loan Association, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, Nos 219-223 rue Baronne, en vertu d'un décret rendu le 6 avril 1900, par l'Hon. Charles Parlange, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis du District Est de la Louisiane, dans l'affaire de Mme Féliciana R. Miles vs New South Buildind and Loan Association, No 12,810 du dossier de ladite Cour, je vendrai à l'enchère publique la propriété ci-après décrite:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qu'y s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances à cela appartenant, ou de quelque façon à cela appartenant (sauf la mitoyenneté du mur en briques de chaque côté du dit lot) situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Gravier, Dryades, autrefois Philippa, et Commune et désigné par les numéros cinq et six sur un plan du même et autres lots annexé dans la marge d'un acte de vente de James Gallier à Wilson et Patterson passé pardevant H. B. Canas, ancien notaire dans cette ville, le 12 février 1840. Lesdits lots sont contigus et mesurant chacun, en mesure américaine, vingt-six pieds et quatre pouces de face à la rue Baronne et vingt-six pieds et quatre pouces de largeur dans le fond sur les suivantes profondeurs, à savoir: Le lot No cinq mesurant cent quatre pieds cinq pouces et une ligne sur la ligne quie le divise du lot No quatre et cent quatre pieds six pouces et une trois quarts ligne sur la ligne opposée. Le lot No six mesurant cent neuf pieds sept pouces et deux lignes et demie sur la ligne qui le divise du lot No sept; et cent neuf pieds six pouces et une ligne et trois quarts sur la ligne qui le divise du lot No cinq; ensemble avec le droit d'usage pour toujours d'une allée ou passage de cinq pieds de largeur, courant du fond desdits lots dans la rue Gravier d'après ledit plan. Ledit lot No cinq est situé à une distance de cent cinq pieds et quatre lignes de l'intersection des rues Baronne et Gravier, d'après l'arpentage fait par Edgar Pilié, daté le 27 mai, 1895, et annexé à un acte passé pardevant Félix J. Puig, notaire, le 3 juillet, 1895; la mesure du lot No cinq, d'après ledit arpentage, inclut l'allée commune; acquis le 3 juillet, 1895, d'après l'acte pardevant Félix J. Puig, notaire, enregistré dans le livre du Bureau des Transferts 155, folio 581. Ladite propriété sera vendue sur les termes suivants:

Un tiers ou plus comptant, et la balance payable en un, deux et trois ans, démontré par des billets à recevoir de l'acquéreur, à son ordre endossés en blanc et garantis par hypothèque et lien de vendeur avec confession de jugement et les autres stipulations usuelles pour garantir le paiement des billets de semblable nature. Toutes les taxes pour l'année courante seront assumées par l'acquéreur. Sur la confirmation de la vente par la Cour, le Receveur exécutera un acte de vente à l'acquéreur pardevant un notaire devant être choisi par le Receveur; la dépense dudit acte devant être aux frais de l'acquéreur, en plus de son enchère.

L'heureux acquéreur sera requis au moment de l'adjudication de payer au Receveur Johnson Armstrong, comptant ou en chèque certifié à l'ordre du Receveur à un montant égal à dix pour cent du montant de l'enchère. Des achats de cette intention sont référés au dossier de ladite affaire No 12, 810 et spécialement au décret du 6 avril 1900 pour plus amples renseignements.

J. L. ONORATO,
Master Commissioner.

De plus amples renseignements sont donnés au bureau de

J. L. ONORATO,
827 rue Gravier.

N. B—Par un décret amendé, daté 20 avril, 1900, le taux d'intérêt sur les paiements différés est fixé à 6 pour cent.

8 avril—8 11 18 24—mai 1 8 13 15 16 17

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 2118 rue Septième. Terrain 27' 3" 2" x 100'.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, No 732 rue Commune, MERCREDI, le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 9 avril 1900, docket No 58,440 pour le compte de la succession de Richard Wilson et femme aux enchères publiques il sera vendu:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 307, borné par les rues Septième, Franklin, Harmony et Saratoga, et mesurant 27' 3" et 2" de face à la rue Septième sur une profondeur de 100' entre lignes parallèles, connu comme lot No 16.

Les améliorations consistent d'une résidence en bois connue par le No 2118 rue Septième.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de un et deux ans, 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant en plus les taxes dues pour 1900 et devant faire un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication. Actes de vente, incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant Jeff. C. Wenck, notaire.

12 avril—12 21 28—mai 5 12 13 16

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Partage

MARDI, 8 MAI,

D'une propriété de choix et rémunérative du Troisième District, à savoir:

No 1207 rue FELICIANA.
Nos 1242-44 rue CLOUET, coin URQUHART.
No 1131 rue CLOUET.
Nos 1236-38 rue CLOUET, coin URQUHART.
Nos 1128-30 rue CLOUET, coin MARAIS
No 1400 rue CLOUET, coin VILLERE.
No 3112 rue MARAIS, et
Le lot vacant dans l'ilet borné par les rues CLOUET, LOUISA, VILLÈRE et URQUHART.

En l'affaire intitulée: Successions de WILLIAM SILBERNAGEL et ANNA MARIA SILBERNAGEL, Consolidées.

No 30,966—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, le 8 MAI 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 29me jour de mars 1900, et signé le 4me jour d'avril 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée Successions de William Silbernagel et Anna Maria Silbernagel, consolidées, No 30,966, du dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations etc., qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Marais, Féliciana et Urquhart, désigné par le No 21 sur un plan de P. C. Boudousquié, architecte, déposé pour référence en l'étude de Octave Morel, anciennement notaire en cette ville, d'après lequel ledit lot mesure trente et un pieds de face à la rue Féliciana sur cent deux pieds dix pouces et six lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles et est connu comme le numéro municipal 1207 rue Féliciana.

Les améliorations consistent en un jeli cottage simple en bois retiré de la rue, contenant galeries de devant et de côté, quatre chambres, cuve, hangars, etc., grande cour avec allées briquetées, banquette pavée en briques. Revenu, $7.00 par mois.

2° Un autre lot de terre avec améliorations, etc., situé dans le même district et ilet que la propriété premièrement décrite ci dessus et désigné comme lot No Onze, formant le coin des rues Clouet et Urquhart, mesurant trente-et-un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Clouet sur cent deux pieds dix pouces et six lignes de profondeur et face sur la rue Urquhart, entre lignes parallèles, et est désigné par les numéros municipaux 1242 et 1244 rue Clouet.

Les améliorations consistent en une résidence, buvette et magasin d'épicerie.

La maison est recouverte en ardoises construite en bois et contient épicerie et bar, cinq grandes chambres, grande mansarde, hangars, cuve, etc.

3° Un autre certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent situé dans ledit troisième district dans l'ilet borné par les rues St Claude, Marais, Clouet et Louisa, formant le coin des rues Clouet et Marais et mesurant, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Clouet sur cent vingt-six pieds onze pouces et une ligne de profondeur et face à la rue Marais et est désigné par le No municipal 1131 rue Clouet.

Les améliorations consistent en un cottage double, en bois, couvert en ardoises, contenant trois chambres de chaque côté, cuves, hangars, etc., allée d'un côté, trottoir pavé en briques et se loue $14 par mois. Dans le fond de la propriété ci-dessus est un petit cottage simple, connu par le No municipal 3112 rue Marais, et se loue $5 par mois, contenant trois chambres, hangar, cuve, etc.

4° Un certain lot ou portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans ledit Troisième Distric et dans l'ilet borné par les rues Clouet, Marais, Féliciana et Urquhart, commençant à une distance de trente et un pieds sept pouces et quatre lignes du coin des rues Clouet et Urquhart et mesure quarante six pieds et six pouces de face à ladite rue Clouet sur cent deux pieds dix pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles étant composé de l'entier du lot No 10 et la moitié contigüe au dit lot No 10, du lot No 9 aussi désigné sur un plan de Paul C. Boudousquié, architecte, et déposé en l'étude de Octave Morel, anciennement notaire en cette ville et aussi sur un devis fait par Louis H. Pilié, voyer, daté le 25 mars 1873, dont une copie est annexé à un acte d'achat de ladite propriété par D. Amerland de Julius Fulda, pardevant William J. Castell, ancien notaire, le 27 juin 1874. Et ladite propriété est désignée par les Nos municipaux 1236 et 1238 rue Clouet:

Les améliorations consistant en deux jolis cottages simples en bois, couverts en ardoises, contenant chacun quatre chambres, citernes, hangars, allées pavées, banquette en briques, et loués à raison de $7 par mois chacun.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations, etc, qui s y trouvent, situé dans ledit Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Marais, St-Claude et Féliciana, désigné par le No cinq dans l'ilet No douze, formant l'encoignure des rues Clouet et Marais, et mesurant trente et un pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Clouet sur cent dix sept pieds dix pouces et six lignes de profondeur et façade à la rue Marais. Ladite propriété est désignée par les Nos municipaux 1128 et 1130 rue Clouet.

Les améliorations consistent en un joli cottage double en bois couvert en ardoises et contenant de chaque côté quatre chambres, citernes, hangars, etc., allée sur un côté et loué pour $14 par mois.

6° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent; situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Girod ou Villeré, Féliciana et St. Jean Baptiste ou Robertson, désigné par la letire A, sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. Ducatel, notaire, le 23 août 1881; ledit lot formant l'encoignure des rues Clouet et Villeré, et mesurant trente-et-un pieds de face à la rue Clouet sur cinquante deux pieds de profondeur et façade à la rue Girod ou Villeré, et ladite propriété est désignée par le No municipal 1400 rue Clouet.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant de chaque côté trois chambres, citerne, etc.

7° Un certain lot vacant de terre, ensemble avec tous les droits, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Louisa, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No vingt six, sur un plan dressé par L. J. Pilié, daté le 17 mai 1833, déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire en cette ville; ledit lot ayant, en mesure anglaise, trente et un pieds de face à la rue Clouet, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent dix sept pieds dix pouces et quatre lignes.

Termes et conditions—Une moitié ou plus ou le tout comptant, la balance, s'il y en a, en un, ou un et deux ans, à huit pour cent par an d'intérêt, garanti par des billets des acquéreurs, portant hypothèque et lien de vendeur, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat est requis et doit être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Les taxes pour l'année 1900, incluant les timbres du revenu des Etats Unis, aux frais des acquéreurs. Actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

FRANK ZENGEL, avocat.

7 avril—7 8 14 15 21 22 28 29—mai 5 6 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 8 MAI.

JOLI COTTAGE SIMPLE, ETC.,

No 3605 rue Marais.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune,—MARDI, le 8 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et en obéissance d'un ordre issu, daté et signé le 2 avril 1900, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée succession de Amélie Bugnon, défunte femme de Octave Boasso, No 61,676 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet Ns 476, borné par les rues Marais, Congress, Urquhart et Indépendance, désigné par la lettre A sur un devis de M. Unces Lewis, député voyer, d'après lequel dit devis ladite portion de terre commence à une distance de 32' 11" 2" de l'encoignure Congress et Marais et mesure trente cinq pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Marais sur cent dix pieds entre lignes égales et parallèles. Les améliorations com-

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

prennent un joli cottage simple avec que que quatre chambres, étable contenant environ huit stalles, cuve, hangar, etc.

Termes et Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de son enchère au moment de l'adjudication et devant assumer le paiement des taxes de 1900, acte de vente incluant les timbres de guerre, devant être passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

V. FOULON, Avocat.

7 avril—7 8 14 15 21 22 28 29—mai 5 6 7 8

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

Excellente et Bien Située

Résidence en Briques,

à Trois Etages

A DE FACILES CONDITIONS,

Près du centre des affaires et à proximité du dépôt du I. C. R. R.,

No 841 rue Baronne, entre l'avenue Howard et la rue Julie.

Jacob Adler et als vs Julius Adler et als.

No 61,477—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI le 3 mai 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 19 mars 1900 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rue Baronne, Dryades, Julie et Delord, désigné comme lot No 82, sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, le 29 mars 1840, et déposé pour référence en l'étude de Louis T. Caire, autrefois un notaire en cette ville, lequel dit lot mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Baronne, sur cent quarante sept pieds deux pouces de profondeur, et vingt-quatre pieds de largeur dans le fond, borné sur un côté par le lot No 81 et de l'autre côté par le lot No 83, et dans le fond par une allée commune, pour l'usage commun dudit lot et autres, d'après ledit plan.

Les améliorations consistent en une bâtisse à trois étages, située No 841 rue Baronne, et contenant au rez-de-chaussée, entrée vestibule, vaste vestibule, salons doubles, salle à manger, galerie dans le fond, office, cuisine, chambre de réserve, escalier au fond du vestibule, cour pavée en pierres plates, citerne, hydrant, est couverte en ardoises, hangars pour charbon et bois etc., la cour est entourée de grands murs en briques,—réservoir dans la mansarde pour la chambre à bain. Les premier et deuxième étages contenant vestibules, galeries sur la façade et dans le fond, chambres de toilette, latrines avec sièges doubles, chambre à bain, chambre pour malles et neuf grandes chambres, etc.; manteaux de cheminées en marbre dans toutes les chambres des premier et deuxième étages; tous les murs sont élégamment peints, le gaz partout; la maison est substantiellement construite et est en bon état. Le lot s'ouvre dans le fond sur une allée commune de vingt-cinq pieds.

Termes et conditions—Un quart ou plus comptant, et la balance en un crédit de un, deux, trois et quatre ans, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant six pour cent par an d'intérêt, se garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendus. L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non aliénando, le transfert de l'assurance, etc. et l'acquéreur assumant les taxes de 1900 en plus et au-dessus du montant de son enchère, aussi bien que le paiement des timbres du revenu Intérieur des Etats-Unis nécessaire sur la vente.

Acte de vente pardevant Hunter C. Leake, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

31 mars—31—av 1 8 15 19 26 29—mai 3

Splendide Epicerie

d'encoignure avec résidence contigue,

Susceptible d'un revenu splendide au coin des rues Bienville et Derbigny.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI 3 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique—

La splendide propriété coin Bienville et Derbigny, comprenant une maison double à deux étages, en bois, avec toit en ardoises, subdivisée comme il suit:

a Le côté du coin Bienville et Derbigny contient au rez-de-chaussée épicerie, bar, deux chambres, corridor dans le fond (avec escaliers), cuve, hangar, etc.

Premier étage à grande vérandah devant et sur le côté, corridor, six chambres, etc.

b L'autre côté sert de résidence et contient au rez-de-chaussée, corridor, 5 chambres, cuve, etc. Le premier étage a une grande vérandah de devant, corridor et 5 chambres.

c Dans le fond du lot est une bâtisse simple en bois, à deux étages, contenant quatre chambres, etc., sur chaque étage, avec galerie de côté au premier.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à un, deux et trois ans, avec 7 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer les taxes de 1900 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente et tous les timbres du Revenu aux frais de l'acquéreur pardevant W. O. Hart, notaire.

15 avril—15 22 29

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Meubles de Maison, Chevaux, Mulets et Wagons.

James B. Ward vs Matthew Ward et als.

No 61,814—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur, bureau 138 rue Carondelet, VENDREDI, 11 mai à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 11 avril 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les effets suivants, sur les lieux, Nos 2425 et 2427 rue Melpomène, entre les rues Howard et Freret et No 1412 rue Freret:

Un lot de meubles de maison, un lot d'argenterie ou de plaqué, 11 chevaux, 6 mulets, 12 jeux de harnais, 9 wagons à déménagement, jumper, buggy et 5 wagons, le tout d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

PARKERSON & TOBIN,
JOHN BASSICH,
avocats.

27 av—27 28 29 30—mai 6 à date

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

PIANO, MEUBLES, ETC.

Succession de Mme Omer J. Snaer.

No 61.383—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR et ESCOFFIER,—Placide J. Spear, encanteur Bureau 813 rue Commune, LUNDI, 30 avril 1900, à 10.30 A. M., il sera vendu rue Damaine, entre les rues Lopez et Rendon, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 16 avril 1900, au compte de ladite succession.

Un piano et meubles divers, etc.

Conditions—Comptant au moment de la vente.

1 avril—19 23 27 30

VENTES A L'ENCAN.

E. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 46,375—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

VENTE IMPORTANTE

—DE—

DIAMANTS

Succession de Helen C. Haley.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR, Bureau Nos 225, 227 et 229 rue Baronne—

EN VERTU D'UN ORDRE DE LA COUR Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, l'Hon. T. C. W. Ellis, juge, daté et signé le 24 avril 1900, et à moi adressé, je procéderai de vendre le—

MERCREDI 9 MAI,

A MIDI,

A LA BOURSE DE CURTIS,

225, 227 et 229 rue Baronne.

Un Lot de Propriété Mobilières,

CONSISTANT PRINCIPALEMENT DE

DIAMANTS ET JOAILLERIES,

D'après l'inventaire enregistré.

CONDITION—COMPTANT.

Les examens sont autorisés à la Bourse les 3 et 9 mai, entre midi et 2 heures P. M.

E. CURTIS, Encanteur.

HENRY CHIAPELLA, avocat de la succession.

26 avril—26 29—mai 1 7 8 9

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu et Installations, etc.,

D'une Epicerie et Buvettte, en Bloc.

Mme Amanda Van Wickle Devereux vs Fred. Griesse et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,842—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et par consentement des parties, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI, 2 mai 1900, à 10:30 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local, No 1432 rue du Canal:

Le contenu en entier et installations, etc., de l'épicerie et buvette contenus dans ledit local, incluant Cash Register, Coffre-fort en fer, Eventaile Electriques, d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Denegre, Blair et Denegre, avocats pour la plaignante.

28 av—28 an 2 mai inc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu de restaurant et buvette, bail et droit d'occupation.

André W. Séguin vs Robert D. Lamson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,627—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 30 avril 1900, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

I. La propriété mobilière et effets du restaurant et bar contenus dans la propriété No 1546 et 1548 rue Douane (contenu des chambres de devant et de derrière au rez-de-chaussée excepté) d'après inventaire.

II. Le terme courant du bail de ladite propriété Nos 1546 et 1548 rue Douane, ledit bail expirant le 28 février 1901 et le loyer étant de $70 par mois, payable tous les mois.

Et en cas où la vente dudit bail ferait défaut alors il sera offert en vente.

III. Le droit d'occupation de ladite propriété de la date de la vente jusqu'au 28 février 1901.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Jas. D. Seguin, avocat pour le plaignant.

19 avril—19 24 28 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison de valeur, etc.

D. Sinclair vs Walter Shannon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,534—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 30 avril 1900 à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres,

Un lot de meubles de maison assortis, effets mobiliers, etc., d'après inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

J. C. Gilmore, avocat pour le plaignant.

18 avril—18 25 30

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de George D. Thibaut.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60,083—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

25 av—25 29—mai 4

Succession de Jos. Stagno.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 60,829—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Frank Stagno, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN.
Greffier.

21 avril—21 25 30

Succession de Olof Olsen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 61,985—Division D—Attendu que Mme Catherine Foster, veuve de Olof Olsen, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Olof Olsen, décédé intestate; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

21 av—21 25 30

Succession de Hugh O'Connor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,694—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

21 avril—21 25 30

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route.

Trains Vestibules Solides.

	No 2.	No 4
Part—		
De la Nlle-Orléans	7:30 p. m	8:10 a. m
Arrive—		
A Meridian	1:20 a. m	2:00 p